

Colère agricole: la restauration collective affirme que 71% de la viande dans ses cantines est d'origine française

Paris (France), 14 jan 2026 (AFP) - Le Syndicat national de la restauration collective (SNRC) affirme que près de 71% de la viande servie dans ses cantines et restaurants d'entreprise en 2024 est d'origine française, dans un contexte de forte mobilisation des agriculteurs, notamment des éleveurs.

Selon une enquête menée par le SNRC en 2025 sur les achats de 2024, plus de 99% des viandes consommées dans la restauration collective concédée sont d'origine France (70,93%) ou Union européenne (28,15%), écrit le SNRC, qui regroupe des PME et des géants du secteur, comme Compass Group, Elior et Sodexo.

"La volaille hors Union européenne ne représente que 0,29% des volumes. Parler d'une majorité de poulets ukrainiens ou brésiliens, ou de viande en provenance du Mercosur dans la restauration collective concédée, est donc factuellement faux", affirme le SNRC, qui dénonce la "petite musique" sur "l'approvisionnement et la qualité des repas dans la restauration collective qui ne seraient pas exemplaires".

"La restauration collective n'est pas le problème: elle fait partie de la solution, en soutenant concrètement la Ferme France, chaque jour, dans les cantines de millions de Français", continue l'organisation dans un communiqué.

"Ce soutien massif à l'origine France n'est pas un hasard. Il résulte de choix assumés par les pouvoirs publics (les maires en particulier) et les entreprises de la restauration collective. C'est un investissement fort, synonyme de soutien à la Ferme France malgré un contexte budgétaire contraint", poursuit le texte.

Mobilisés depuis plusieurs semaines contre le traité de libre-échange avec le Mercosur, les producteurs de viande bovine et de volaille dénoncent une concurrence déloyale du fait de normes moins exigeantes en Amérique du Sud.

Les interprofessions affirment également que certaines viandes provenant de pays hors Union européenne se voient apposer le sceau européen lorsqu'elles sont reconditionnées dans les grands ports européens où elles arrivent. Les filières demandent à ce que l'origine des produits soit mentionnée dans les établissements de restauration collective.

Elles pointent enfin régulièrement la puissance publique, qui soustrait parfois la restauration collective, de ne pas respecter les quo-

tas de produits locaux ou biologiques qui figurent dans ses engagements.

mam/mdz/jbo/eb

ELIOR

SODEXO

